



# Assemblée générale

Distr. générale  
15 mars 2024  
Français  
Original : anglais

## Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

### Bermudes

#### Document de travail établi par le Secrétariat

### Table des matières

	<i>Page</i>
Le territoire en bref . . . . .	3
I. Questions d'ordre constitutionnel, juridique et politique . . . . .	4
II. Budget . . . . .	5
III. Situation économique . . . . .	6
A. Généralités . . . . .	6
B. Services financiers . . . . .	6
C. Tourisme . . . . .	7
D. Bâtiment . . . . .	8
E. Transports et communications . . . . .	8
IV. Situation sociale . . . . .	8
A. Généralités . . . . .	8
B. Emploi . . . . .	9
C. Éducation . . . . .	10
D. Santé publique . . . . .	10
E. Criminalité et sécurité publique . . . . .	11
F. Droits humains et questions connexes . . . . .	12

*Note* : Les informations figurant dans le présent document de travail proviennent de sources publiques, notamment du gouvernement du territoire, et de renseignements que la Puissance administrante a communiqués au Secrétaire général le 4 décembre 2023 en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies. Pour tout complément d'information, se reporter aux documents de travail antérieurs, à l'adresse suivante : <https://www.un.org/dppa/decolonization/fr/documents/workingpapers>.



V.	Environnement . . . . .	13
VI.	Questions militaires . . . . .	14
VII.	Relations avec les organisations et les partenaires internationaux . . . . .	15
VIII.	Statut futur du territoire . . . . .	15
	A. Position du gouvernement du territoire . . . . .	15
	B. Position de la Puissance administrante . . . . .	15
IX.	Décision prise par l'Assemblée générale . . . . .	16
Annexe		
	Carte des Bermudes . . . . .	19

### **Le territoire en bref**

*Territoire* : Les Bermudes sont un territoire non autonome au sens de la Charte des Nations Unies, administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

*Représentante de la Puissance administrante* : Rena Lalgie, Gouverneur (depuis décembre 2020)

*Situation géographique* : Les Bermudes se situent dans la partie occidentale de l'océan Atlantique, à environ 917 kilomètres à l'est des côtes de l'État de Caroline du Nord (États-Unis d'Amérique). L'archipel est composé de 8 îles principales et de 130 îles plus petites.

*Superficie* : 53,35 km<sup>2</sup>

*Zone économique exclusive* : 450 370 km<sup>2</sup>

*Population* : 63 982 habitants (2023)

*Espérance de vie à la naissance* : 79,3 ans [hommes : 75,8 ans ; femmes : 82,7 ans (2021)]

*Composition ethnique* : Environ 52 % de noirs, 31 % de blancs, 9 % de métis et 8 % de membres d'autres groupes ethniques (recensement de 2016)

*Langue* : Anglais

*Capitale* : Hamilton

*Chef du gouvernement du territoire* : David Burt, Premier Ministre (depuis juillet 2017, réélu en octobre 2020)

*Principaux partis politiques* : Progressive Labour Party (Parti travailliste progressiste), One Bermuda Alliance (Alliance pour les Bermudes unies)

*Élections* : Les dernières élections ont eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2020 ; les prochaines sont prévues d'ici à octobre 2025.

*Parlement* : Parlement bicaméral, composé d'un sénat de 11 membres désignés par le (la) Gouverneur (3 à sa discrétion, 5 sur recommandation du (de la) Premier(ère) Ministre et 3 sur celle du (de la) chef de l'opposition) et d'une assemblée législative de 36 membres, élus dans 36 circonscriptions pour un mandat d'une durée maximum de cinq ans.

*Produit intérieur brut par habitant* : 122 253 dollars (2022)

*Économie* : Services financiers, tourisme

*Principaux partenaires commerciaux* : États-Unis, Canada, Royaume-Uni et États membres de la Communauté des Caraïbes

*Taux de chômage* : 3,1 % (novembre 2022)

*Monnaie* : Dollar des Bermudes, indexé à parité sur le dollar des États-Unis

*Aperçu historique* : Découvert en 1505 par l'explorateur espagnol Juan de Bermúdez, le territoire a été dénommé « La Bermuda » en 1510. Il est demeuré inhabité jusqu'en 1609, quand des colons britanniques qui étaient en route pour la Virginie et dont le navire avait fait naufrage sur l'un des récifs de l'archipel s'y sont installés. En 1612, le Roi Jacques I<sup>er</sup> a étendu la charte de la Compagnie de Virginie aux Bermudes. En 1684, après la révocation de cette charte, l'administration de l'archipel a été transférée à la Couronne britannique.

## I. Questions d'ordre constitutionnel, juridique et politique

1. La Constitution des Bermudes, adoptée en 1968, a été modifiée à cinq reprises, la dernière fois en 2003. Selon la Puissance administrante, elle confère au territoire une autonomie interne presque totale et ne laisse au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord qu'un droit de regard constitutionnel réduit au minimum. Le (la) Gouverneur et commandant(e) en chef des forces armées, nommé(e) par la Couronne britannique, est responsable de la défense, des affaires extérieures, de la sécurité intérieure et de la police. L'actuelle Gouverneur des Bermudes, Rena Lalgie, est la première femme à exercer cette fonction.

2. Le territoire est doté d'un régime parlementaire. Le gouvernement se compose d'un(e) gouverneur, d'un(e) vice-gouverneur, d'un conseil des ministres et d'un parlement bicaméral. Le (la) Gouverneur nomme au poste de premier(ère) ministre le (la) membre de l'Assemblée législative qui semble le (la) plus à même d'être investi(e) de la confiance de la majorité des 36 membres, qui représentent chacun une circonscription parlementaire. Le (la) Premier(ère) Ministre dirige un conseil, qui comprend au moins six autres ministres.

3. Le droit et le système juridique des Bermudes reposent sur l'application de la *common law* anglaise et des principes de l'*equity*, sur la législation du Royaume-Uni (en vigueur depuis 1612) applicable aux Bermudes et sur les lois adoptées par le Parlement des Bermudes. Les membres de l'appareil judiciaire sont nommés sur avis du (de la) Président(e) de la Cour suprême. Le territoire compte trois juridictions : le Tribunal d'instance, la Cour suprême et la Cour d'appel. La loi de 2002 intitulée *British Overseas Territories Act* prévoit que les citoyens des territoires britanniques d'outre-mer peuvent devenir citoyens britanniques.

4. Pour pouvoir voter lors des élections générales ou des référendums, il faut avoir 18 ans révolus et être bermudien(ne) de naissance ou par naturalisation, ou non-bermudien(ne) inscrit(e) sur la liste des électeurs au 1<sup>er</sup> mai 1976. Le 1<sup>er</sup> octobre 2020, des élections législatives ont été tenues dans le territoire pour désigner les 36 membres de l'Assemblée législative. Elles ont été remportées par le Progressive Labour Party, déjà au pouvoir, qui a obtenu 30 sièges, soit 5 de plus qu'aux élections précédentes, tandis que le parti One Bermuda Alliance n'a conservé que 6 de ses 11 sièges. Huit femmes ont été élues à l'Assemblée. David Burt, membre du Progressive Labour Party, continue d'exercer les fonctions de Premier Ministre pour un deuxième mandat.

5. En 1995, un référendum sur la question de l'indépendance a été organisé. Sur les 58,8 % d'électeurs inscrits ayant participé, un nombre assez faible pour les Bermudes selon la Puissance administrante, 73,6 % se sont prononcés contre l'indépendance. Le Progressive Labour Party, qui était alors dans l'opposition, avait demandé aux partisans de l'indépendance de s'abstenir, au motif que cette question méritait d'être tranchée dans le cadre d'élections générales.

6. Dans son rapport de 2005, la Commission pour l'indépendance des Bermudes a noté que la question raciale faisait depuis toujours partie du paysage social, économique et politique de l'archipel. Les divisions raciales déterminent, dans une large mesure, la position à l'égard de l'indépendance et le choix de la méthode à utiliser pour savoir ce que souhaite la population. En 2005, le Progressive Labour Party, alors au pouvoir, voulait que la question de l'indépendance soit réglée dans le cadre d'une élection. Il semblerait qu'il continue de manifester publiquement son désir de désengagement par rapport au Royaume-Uni. Le United Bermuda Party, précurseur de la One Bermuda Alliance, était en revanche favorable à un référendum. La Commission pour l'indépendance des Bermudes a donc conclu qu'il revenait aux deux partis politiques de faire valoir les mérites respectifs de chaque méthode.

7. En 2017 et 2018, le Premier Ministre David Burt a déclaré que, si l'indépendance était l'objectif final de son parti, elle ne faisait toutefois pas partie de son programme à ce moment-là. Il a ajouté qu'afin de pouvoir répondre à des problèmes plus pressants, les Bermudes ne demanderaient pas l'indépendance au cours de son mandat.

8. Lors du séminaire régional des Caraïbes organisé dans la paroisse de Saint John (Dominique) du 25 au 27 août 2021 par le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, un représentant du gouvernement du territoire, Thomas Christopher Famous, a déclaré que d'autres s'étaient exprimés au nom des territoires d'outre-mer en affirmant que tout allait bien, mais que les événements mondiaux des quatre années précédentes avaient montré que ce n'était pas le cas, notamment les ouragans Irma et Maria, survenus en 2017. Il a également indiqué qu'en février 2019, la Commission des affaires étrangères du Parlement britannique avait tenté de dicter leur conduite aux peuples des territoires d'outre-mer en formulant des recommandations qui leur auraient été préjudiciables sur les plans économique, social et politique.

9. Deux enquêtes ont été lancées au Parlement du Royaume-Uni en avril et juin 2023 : la première, entreprise par la Commission de l'administration publique et des affaires constitutionnelles, visait à examiner les arrangements constitutionnels des territoires d'outre-mer et à établir si ces relations étaient adaptées au XXI<sup>e</sup> siècle ; la seconde, ouverte par le Comité de procédure de la Chambre des communes, visait à examiner les options de représentation des territoires d'outre-mer à la Chambre des communes.

## II. Budget

10. L'exercice budgétaire des Bermudes commence en avril. Lors de la présentation du budget de 2023/24, le 17 février 2023, le gouvernement du territoire a annoncé que les recettes de l'exercice devraient s'élever à 1,2 milliard de dollars, soit 77,7 millions de dollars (7,2 %) de plus que l'estimation initiale pour 2022/23. Cette hausse tient principalement aux modifications apportées aux impôts sur les salaires, à l'augmentation des recettes liées au tourisme et de certaines redevances, ainsi qu'à la poursuite attendue de la croissance économique.

11. Les dépenses totales pour 2023/24, qui comprennent le service de la dette (130,4 millions de dollars) et les dépenses en immobilisations (96 millions de dollars), sont estimées à 1,2 milliard de dollars, soit 100 millions de dollars de plus que l'estimation initiale pour 2022/23.

12. Le déficit budgétaire pour 2023/24 devrait atteindre 43,5 millions de dollars, soit 26,5 millions de dollars (37,9 %) de moins que l'estimation initiale pour 2022/23, qui était de 70 millions de dollars.

13. D'après les informations communiquées lors de la présentation du budget, le gouvernement du territoire aurait pu atteindre l'équilibre budgétaire en 2023/24 ; l'échéance de cet objectif a toutefois été maintenue à l'exercice budgétaire de 2024/25 (tel que cela avait été décidé en 2023) afin de financer les infrastructures et d'autres projets essentiels.

### III. Situation économique

#### A. Généralités

14. L'économie des Bermudes repose essentiellement sur la prestation de services financiers à des entreprises internationales et sur le tourisme. Le Ministère des finances du territoire estime que le produit intérieur brut (PIB) des Bermudes pourrait avoir augmenté de 3,4 % à 3,9 % en 2022, grâce à la croissance du secteur du commerce international et au relèvement continu de l'industrie du tourisme.

15. Selon la Puissance administrante, le secteur industriel n'est guère développé et l'activité agricole est limitée, dans la mesure où le territoire ne compte que 20 % de terres cultivables. En 2021, les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche, qui ont continué de totaliser 0,3 % du PIB, ont généré 4,3 millions de dollars (24,8 %) supplémentaires, principalement en raison d'un accroissement des activités de culture et d'élevage.

16. Le taux d'inflation annuel, tel qu'il ressort de l'indice des prix à la consommation, s'est élevé à 3,8 % en novembre 2022, tandis que l'inflation des prix alimentaires était de 10,4 %.

17. Le gouvernement du territoire a élaboré un plan de relèvement économique en 2020 pour remédier aux conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et aux problèmes structurels et systémiques qui freinaient la croissance. La phase 3 du plan, qui consistait à exécuter celui-ci sous une supervision appropriée du Conseil des ministres, a débuté en mars 2021. En décembre 2023, plus de deux tiers des initiatives avaient été mises en œuvre avec succès et produit des résultats mesurables, et plus de 80 % étaient en bonne voie.

#### B. Services financiers

18. Les Bermudes sont une place financière et un centre d'affaires parmi les plus importants au niveau mondial. Ces activités représentent environ 41 % du PIB du territoire. Les Bermudes se classent par ailleurs parmi les premiers marchés internationaux de l'assurance et de la réassurance à grande échelle.

19. L'Autorité monétaire des Bermudes (Bermuda Monetary Authority), qui assure de façon centralisée la surveillance du secteur des services financiers du territoire, est habilitée à collecter des amendes. Le territoire n'a pas de banque centrale ; ce sont les banques commerciales qui gèrent l'indexation de la monnaie, à parité sur le dollar des États-Unis, en répondant à l'offre et à la demande. Les réserves de change du territoire sont détenues par les banques, et non par l'Autorité monétaire des Bermudes.

20. En 2022, 812 nouveaux partenariats et entreprises internationaux ont été enregistrés aux Bermudes ; ce secteur comptait 4 642 emplois, soit 230 postes (5,2 %) de plus qu'en 2021. Pendant les trois premiers trimestres, le revenu de l'emploi dans ce secteur a également augmenté de 94,3 millions de dollars (8,9 %).

21. Selon la Puissance administrante, les Bermudes n'ont jamais eu de législation sur la protection du secret bancaire et tiennent un registre privé des bénéficiaires effectifs des sociétés depuis les années 1940. Ce registre centralisé contient des informations détaillées sur les bénéficiaires effectifs des entreprises privées ayant des activités aux Bermudes. L'autorité publique qui en a la charge le met automatiquement à jour à chaque transfert de propriété. D'après les dispositions

réglementaires, les actionnaires majoritaires des institutions financières doivent avoir reçu l'agrément de l'Autorité monétaire.

22. Depuis plus de 70 ans, les Bermudes exigent que les entités souhaitant créer une société sur le territoire fournissent des informations sur les bénéficiaires effectifs. Aujourd'hui, si ces derniers détiennent plus de 10 % du capital, ils font l'objet d'une enquête de l'Autorité monétaire, qui soumet également à des contrôles les cessions d'actions à des non-Bermudiens et conserve toutes les informations sur les bénéficiaires effectifs qu'elle recueille dans le cadre de la procédure d'enquête.

23. Le gouvernement du territoire échange ces informations avec les autorités compétentes du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique, avec lesquelles il a passé des accords internationaux. En avril 2016, les Bermudes ont conclu un accord bilatéral avec le Royaume-Uni sur l'échange réciproque de renseignements sur les bénéficiaires effectifs pour que leurs services de maintien de l'ordre aient rapidement accès aux données sur les sociétés et les personnes morales constituées dans les juridictions respectives.

24. En mai 2018, le Parlement britannique a adopté une loi intitulée *Sanctions and Anti-Money Laundering Act*, aux termes de laquelle le ou la Secrétaire d'État doit faire tout ce qui est raisonnablement possible pour aider les gouvernements des territoires d'outre-mer à établir un registre public des bénéficiaires effectifs des sociétés immatriculées dans leur juridiction et à préparer, avant le 31 décembre 2020, un projet d'ordonnance imposant à tout territoire d'outre-mer qui ne l'aurait pas encore fait d'ouvrir un tel registre. Le 14 décembre 2020, le Gouvernement britannique a publié un projet d'ordonnance instituant un cadre pour l'établissement de ces registres. Le Gouvernement des Bermudes s'est engagé à créer un tel registre, avec l'aide du Gouvernement britannique s'il y a lieu. En 2020, le Gouvernement britannique a indiqué pouvoir raisonnablement s'attendre à ce que les registres des territoires d'outre-mer soient en place avant la fin de 2023.

25. En septembre 2013, les Bermudes ont adhéré à la Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pour faciliter la coopération entre territoires en ce qui concerne le calcul et la collecte de l'impôt, et en particulier pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales. La Convention est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2014. Conformément à un accord conclu par 140 pays membres de l'OCDE, dans lequel ceux-ci prévoient d'apporter des modifications substantielles à leurs régimes fiscaux, l'Assemblée législative a adopté, le 15 décembre 2023, une loi intitulée *Corporate Income Tax Act*, applicable aux entreprises faisant partie de groupes multinationaux dont les recettes annuelles sont égales ou supérieures à 750 millions d'euros. Cette loi devrait entrer en vigueur en janvier 2025.

## C. Tourisme

26. En 2021, l'activité touristique a repris, les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ayant été assouplies. Les Bermudes ont supprimé progressivement les règles de déplacements liées à la COVID-19, un processus qui a pris fin en novembre 2022.

27. Entre 2021 et 2022, le nombre total de visiteurs arrivant par avion a augmenté de 102 %, passant de 72 153 à 145 865, et le nombre d'entrées de croisiéristes a progressé de 2 735 %, passant de 24 123 à 402 657. Les dépenses des visiteurs arrivant par avion ont augmenté de 120 %, passant de 122,6 millions de dollars à 270,1 millions de dollars. Malgré les fortes hausses observées en 2022, les statistiques de fin d'année montrent qu'il reste beaucoup à faire pour atteindre les niveaux de 2019.

## D. Bâtiment

28. Par rapport à la même période en 2021, la valeur des nouveaux projets lancés au cours des trois premiers trimestres de 2022 a augmenté de 20,6 %, passant de 83,4 millions de dollars à 100,6 millions de dollars. Toutefois, la valeur estimée des travaux réalisés au cours de cette même période a diminué de 18,9 %, passant de 92,9 millions de dollars à 75,3 millions de dollars.

## E. Transports et communications

29. Le territoire est desservi par un réseau d'environ 200 kilomètres de routes goudronnées publiques et 400 kilomètres de routes privées. L'interdiction de posséder plus d'une voiture par ménage et de louer des véhicules a donné lieu à la mise en place d'un réseau public de bus et de transbordeurs. Compte tenu de sa flotte de bus diesel vieillissante, le Département des transports publics a eu des difficultés à répondre aux besoins des habitants et des visiteurs. En août 2023, il a confirmé que 10 nouveaux bus électriques avaient été livrés et que deux arrivages de 30 autobus au total étaient prévus au plus tard en septembre 2023. En 2016, les Bermudes ont modifié la loi de 1951 intitulée *Motor Car Act* pour autoriser pour la première fois la location de petits véhicules. Le 20 avril 2017, le règlement intitulé *Motor Car (Minicar) Regulations* est entré en vigueur. Après trois années consécutives de baisse, en 2022, le nombre de véhicules routiers immatriculés a augmenté de 1 % par rapport à 2021, passant de 48 994 à 49 668.

30. Des vols commerciaux réguliers relient les Bermudes à des destinations au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Le territoire a ses propres organismes de réglementation maritime et aérienne, qui tiennent à jour des registres : l'Autorité de l'aviation civile (Civil Aviation Authority) et l'Autorité des transports maritimes (Bermuda Shipping and Maritime Authority).

31. Quatre câbles sous-marins internationaux relient les Bermudes au continent nord-américain et un autre les relie à l'Amérique latine. Environ 98 % des habitants des Bermudes ont accès à Internet. Le nombre de personnes possédant un abonnement téléphonique est passé de 20 673 en 2020/21 à 19 204 en 2021/22, ce qui représente une diminution de 7 %, confirmant la tendance à la baisse amorcée en 2003/04. Le territoire compte huit stations de radio, deux stations de télévision, trois fournisseurs de services de télévision par abonnement, deux opérateurs de téléphonie mobile et un journal quotidien.

## IV. Situation sociale

### A. Généralités

32. Pour 2023/24, le Ministère de la santé s'est vu allouer 199,2 millions de dollars, soit la part la plus élevée (16,6 %) de l'ensemble des dépenses publiques prévues. Vient ensuite le Ministère de l'éducation avec 139,8 millions de dollars (11,7 %).

33. En 2023/24, le Ministère de l'économie et du travail disposera d'un budget estimé à 77,2 millions de dollars, dont 54 millions seront destinés à l'assistance financière. En 2022/23, le nombre moyen de personnes bénéficiant d'une aide financière a diminué par rapport à 2021/22, passant de 2 226 à 2 095. Cette baisse concerne principalement les catégories « chômeurs aptes au travail » et « faibles revenus », davantage de personnes ayant trouvé un emploi après la pandémie de

COVID-19. Le montant des aides financières versées a diminué d'environ 1,4 million de dollars.

34. En 2023/24, le Ministère du développement social et des personnes âgées disposera d'un budget estimé à 26,4 millions de dollars, dont 18,8 millions de dollars seront alloués aux services à l'enfance et à la famille. En décembre 2023, la Ministre a lancé des consultations publiques sur le sans-abrisme aux Bermudes, en vue de préparer l'exécution d'un plan stratégique global. En mars 2023, un programme d'aide à l'autonomie, le premier du genre dans le territoire, a été mis en place pour aider les personnes âgées de 18 à 24 ans, qui ne sont plus prises en charge par les services à l'enfance.

## B. Emploi

35. Le nombre total d'emplois pourvus aux Bermudes a augmenté de 1,9 %, passant de 31 316 en 2021 à 31 914 en 2022, soit la première hausse observée depuis le début de la pandémie. En 2022, 76,1 % des nouveaux emplois pourvus concernaient les secteurs du commerce international (230 nouveaux emplois), de l'hébergement et de la restauration (193 nouveaux emplois), et des professions libérales, scientifiques et techniques (65 nouveaux emplois). Le secteur du commerce international représentait le plus grand groupe d'activité économique. Malgré une augmentation de 6,3 % du nombre d'emplois, le secteur de l'hébergement et de la restauration n'a pas retrouvé sa place de premier employeur, se classant en quatrième position.

36. Le nombre total d'emplois occupés par des Bermudiens a augmenté de 1 %, passant de 22 003 à 22 230, tandis que celui des emplois occupés par des non-Bermudiens a grimpé de 5,2 %, passant de 6 952 à 7 311. Le revenu annuel brut médian de l'ensemble des actifs était de 68 599 dollars en 2022, soit une augmentation de 2,6 % par rapport au chiffre de 2021 (66 836 dollars), ce qui était bien inférieur au taux d'inflation annuel moyen de 4,7 % en août 2022. Le revenu annuel brut médian des Bermudiens actifs était de 65 302 dollars, un chiffre moins élevé que celui des résidents permanents, des conjoints non bermudiens de Bermudiens et des autres non-Bermudiens, dont le revenu médian était respectivement de 73 692 dollars, 78 288 dollars et 82 736 dollars. Les femmes continuent de gagner plus que les hommes. En moyenne, les hommes gagnaient 95 % du revenu médian, contre 105 % pour les femmes.

37. Base de données nationale gérée par le Département de la valorisation de la population active (Department of Workforce Development) depuis novembre 2013, le Conseil bermudien pour l'emploi (Bermuda Job Board) est à la disposition des Bermudiens en recherche d'emploi, son principal objectif étant de regrouper et de centraliser les offres proposées sur le territoire, afin de faciliter la mise en relation des travailleurs et des employeurs, de proposer davantage d'offres aux Bermudiens qualifiés et, à terme, de réduire la nécessité de demander des permis de travail. Un conseil consultatif sur la valorisation de la population active a été institué en avril 2023 après que le Ministère de l'économie et du travail a fait part, en décembre 2022, de son intention de le créer afin de résoudre les difficultés se posant sur le marché du travail. Les personnes âgées devant représenter près d'un quart de la population en 2026, le Ministère a annoncé qu'il fournirait des aides aux entreprises qui continueraient d'employer leurs travailleurs en bonne santé et compétents au-delà de l'âge de 65 ans.

38. L'ordonnance intitulée *Employment (Minimum Hourly Wage) Order*, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2023, fixe le salaire horaire minimum à 16,40 dollars. Appliquée depuis janvier 2020, la loi intitulée *Employment (Maternity Leave Extension and*

*Paternity Leave) Amendment Act 2019* prolonge le congé de maternité et introduit un congé de paternité.

## C. Éducation

39. Pour l'exercice 2023/24, le Ministère de l'éducation recevra une enveloppe d'environ 139,8 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 4,5 millions de dollars par rapport à son budget initial pour 2022/23. Aux Bermudes, la scolarité est obligatoire de 5 à 16 ans, et tous les élèves peuvent être scolarisés gratuitement dans les écoles publiques jusqu'à leurs 19 ans. Le territoire compte 10 écoles maternelles, 18 écoles primaires, 5 collèges, 1 école pour enfants ayant des besoins particuliers, 2 lycées et 2 écoles alternatives dans le système public, où l'on dénombrait 4 272 élèves en 2021. On recense également un certain nombre d'écoles privées, dont six qui offrent un enseignement pour les premières années de l'enseignement primaire. Ces établissements assurent l'éducation de 40 % des élèves appartenant à la tranche d'âge dans laquelle l'enseignement est obligatoire et ne reçoivent aucun financement de l'État.

40. En 2021, 8 757 élèves étaient scolarisés dans une école privée ou publique ou dans l'enseignement supérieur (Bermuda College). Depuis 2012 (exception faite de 2013), on assiste à une baisse de la fréquentation des écoles publiques. En 2021, le nombre d'élèves a diminué de 162 dans les écoles publiques, tandis qu'il a augmenté de 156 dans les écoles privées. Le nombre d'étudiants inscrits au Bermuda College a baissé de 12 % en 2021, ce qui a mis fin à la croissance continue observée depuis 2016. Les filles représentaient la majorité (52 %) des élèves et des étudiants scolarisés dans les différents établissements : elles constituaient 48 % des effectifs dans les écoles publiques, 52 % dans les écoles privées et 63 % au Bermuda College.

41. Le Ministère de l'éducation a commencé à réformer le système scolaire public en 2022/23, en réduisant le nombre d'écoles primaires, qui est passé de 18 à 10 (soit une école par paroisse, sauf pour la paroisse de Pembroke, qui en compte deux). Il a également annoncé son intention d'abandonner le système éducatif à trois niveaux pour adopter un système à deux niveaux, dans lequel les collèges ne constitueraient plus un niveau à part entière.

42. Les étudiants des territoires d'outre-mer acquittent dans les universités britanniques les mêmes frais de scolarité que les étudiants britanniques à condition d'avoir vécu dans un territoire d'outre-mer britannique, dans l'Espace économique européen ou en Suisse les trois années précédant la première année universitaire de leur cursus. Sous réserve d'avoir obtenu le statut de résident permanent à leur arrivée au Royaume-Uni et d'entamer des études de premier cycle (à temps plein ou à temps partiel) pendant l'année universitaire 2023/24, ces étudiants pourront prétendre à des prêts destinés à couvrir leurs frais de scolarité en Angleterre. Ceux qui répondent aux conditions requises doivent obtenir un passeport britannique avant de demander à bénéficier du tarif national dans le cadre de leurs études au Royaume-Uni.

## D. Santé publique

43. Pour l'exercice 2023/24, le Ministère de la santé s'est vu attribuer une enveloppe de quelque 199,2 millions de dollars, soit 4,7 millions de dollars de plus que son budget initial pour 2022/23. Il s'agit du premier poste budgétaire du gouvernement. Le Ministère s'occupe du système de santé du territoire, gère des services destinés aux personnes âgées, fournit un accompagnement aux personnes vivant avec un handicap, enquête sur les signalements de maltraitances et supervise les maisons de soins de longue durée.

44. Le territoire est doté d'un système de financement hybride des soins de santé, alliant fonds publics directs, assurance maladie et subventions publiques. Lancé en 2018, le projet de réforme piloté par le Ministère vise à parvenir à la couverture universelle des services de santé essentiels grâce à un système à payeur unique. Présentée en 2022, la stratégie de santé des Bermudes pour la période 2022-2027 comprend un plan de mise en place de la couverture sanitaire universelle. Selon cette stratégie, le territoire fait face à des coûts élevés dans son système de santé et les dépenses de soins de santé par habitant y sont parmi les plus élevées au monde ; jusqu'à 35 % de la population ne peut toujours pas accéder à des soins de santé de qualité sans s'exposer à des difficultés financières ; 11,6 % du PIB est consacré à la santé, ce qui représente le troisième taux de la zone OCDE. Le 8 décembre 2023, une stratégie nationale en matière de santé numérique a été mise en place, en vue de créer un système de santé intégré et durable et de garantir l'accès à une couverture sanitaire universelle.

45. Les Bermudes, qui affichent un taux de fécondité faible, doivent faire face au vieillissement de leur population. En 2021, l'indice synthétique de fécondité était de 1,3 naissance par femme, chiffre inférieur au taux de renouvellement des générations (2,1 naissances par femme), et l'espérance de vie à la naissance était de 79,3 ans (75,8 ans pour les hommes et 82,7 ans pour les femmes). L'espérance de vie de la population blanche est de quatre ans supérieure à celle du reste de la population.

46. En 2023, l'accès au système de quotas du service national de santé britannique a été étendu aux Bermudes pour la première fois. Conformément à ce système, chaque année, quatre Bermudiens au maximum auront accès gratuitement à des soins de santé primaires dispensés par le service national de santé britannique.

47. Le Gouvernement britannique a apporté son soutien aux territoires d'outre-mer depuis le début de la pandémie de COVID-19. Il a notamment financé et distribué des kits de dépistage, des produits de laboratoire, du matériel médical, des fournitures médicales et des vaccins contre la COVID-19, y compris des doses de rappel, et apporté son savoir-faire dans le domaine de la santé publique. Selon la Puissance administrante, l'aide qu'elle a fournie s'inscrivait dans le prolongement de son engagement constant envers les peuples de ses territoires d'outre-mer.

## **E. Criminalité et sécurité publique**

48. Le Ministère de la sécurité nationale a pour mission de garantir la sûreté et la sécurité aux Bermudes. Pour ce faire, il supervise les départements et entités suivants : les services de sauvetage et de lutte contre les incendies (Bermuda Fire and Rescue Service), les services pénitentiaires (Department of Corrections), le Régiment royal des Bermudes (Royal Bermuda Regiment), les services de police (Bermuda Police Service) et le service chargé d'examiner les plaintes déposées contre la police (Police Complaints Authority).

49. Les services de police des Bermudes s'efforcent de rendre le territoire plus sûr en protégeant la vie et les biens des personnes, en maintenant l'ordre public, en préservant la paix, en traduisant les délinquants en justice conformément à la loi et en œuvrant à la sécurité de la population et au renforcement de sa confiance. Selon le plan stratégique et opérationnel pour la période 2021-2026, ces services ont pour priorité de : a) réduire le nombre d'infractions graves et protéger les personnes vulnérables ; b) renforcer la confiance à l'égard de la police ; c) réduire le nombre de sinistres routiers ; d) travailler en partenariat avec d'autres organismes ; e) développer les activités numériques liées au maintien de l'ordre. Une équipe interinstitutions est chargée de lutter contre la violence en bande organisée et la violence liée aux armes à feu. En septembre 2023, un projet de télévision en circuit fermé a été lancé à

l'échelle du territoire pour renforcer la sûreté et la sécurité. Il prévoit l'installation de plus de 247 caméras haute résolution dotées d'un système de vision nocturne et de l'intelligence artificielle, afin d'aider les services de police des Bermudes à enquêter sur les infractions.

50. Le Gouvernement britannique s'est dit déterminé à aider les territoires d'outre-mer à faire face aux tempêtes violentes et autres catastrophes. En 2023, le navire *Dauntless* a sillonné les Caraïbes dans le cadre des activités de patrouille de la marine royale dans l'Atlantique nord, pour assurer une présence maritime britannique afin d'aider les territoires d'outre-mer à se préparer aux ouragans et autres catastrophes qui les menacent et à y faire face et de fournir une aide humanitaire, des secours en cas de catastrophe et un appui en matière de communication de crise dans la région tout au long de l'année.

## F. Droits humains et questions connexes

51. Les grands instruments internationaux et européens relatifs aux droits humains s'appliquent aux Bermudes, notamment la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. La ratification par le Royaume-Uni de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a officiellement été étendue au territoire des Bermudes en mars 2017, avec deux réserves portant sur l'article premier et le paragraphe 4 de l'article 15 de la Convention. D'après la Puissance administrante, la première réserve a été levée comme suite à la fin de la conscription, en application de la loi de juillet 2018 portant modification de la loi relative à la défense (*Defence Amendment Act*). La deuxième réserve tenait compte des dispositions constitutionnelles et migratoires desquelles il découlait qu'une Bermudienne mariée à un non-Bermudien faisait l'objet d'une discrimination, un non-Bermudien marié à une Bermudienne n'ayant pas les mêmes droits qu'une non-Bermudienne mariée à un Bermudien. Après la création, en septembre 2022, d'un conseil sur les questions de genre chargé d'aider le gouvernement du territoire à proposer les changements législatifs, les initiatives et les programmes nécessaires, conformément aux dispositions de la Convention, les 10 membres du conseil représentant des organismes publics, des organisations à but non lucratif, des groupes relevant de la société civile et des entreprises ont été annoncés le 12 janvier 2023.

52. La Commission des droits de l'homme des Bermudes (Human Rights Commission of Bermuda) a été créée en 1982 en vertu de la loi de 1981 intitulée *Human Rights Act*. Selon le gouvernement du territoire, ses principales activités sont les suivantes : mettre à disposition des moyens rapides et efficaces d'examiner des plaintes individuelles en matière de droits humains, de harcèlement sexuel et de handicap ; faire mieux connaître les droits humains aux Bermudes et encourager la population à respecter les principes d'égalité ; contribuer à lever les obstacles à l'égalité en matière d'emploi et d'accès aux services.

53. Selon la Puissance administrante, le gouvernement du territoire a déposé auprès du Comité judiciaire du Conseil privé un acte de recours contre les décisions prises en 2018 par la Cour suprême et la Cour d'appel des Bermudes, dans lesquelles celles-ci avaient jugé inconstitutionnelles les dispositions de la loi de 2018 sur le partenariat domestique (*Domestic Partnership Act*) qui réservaient le droit de se marier aux couples de sexe opposé. Après avoir procédé à des auditions en février

2021, le Conseil privé a accueilli ce recours, le 14 mars 2022, au motif que la loi n'était pas inconstitutionnelle. En juillet 2022, la loi intitulée *Domestic Partnership Amendment Act* a été adoptée afin de prolonger la période de transition relative à la loi de 2018 jusqu'au 14 mars 2022 et de confirmer la validité des mariages qui avaient été contractés entre personnes de même sexe avant le verdict rendu par le Conseil privé. Après cette période, un avis de mariage entre personnes de même sexe devrait être considéré comme un avis de partenariat domestique ou, le cas échéant, de partenariat domestique maritime.

## V. Environnement

54. Le Département de l'environnement et des ressources naturelles (Department of Environment and Natural Resources) est chargé de la gestion et de la réglementation de la pêche, de la préservation des ressources et du patrimoine marins, de la préservation des ressources terrestres, de la gestion des réserves naturelles, de la lutte antipollution, de la gestion de l'agriculture, de la faune et de la flore, et de la supervision de l'aquarium, du musée et du zoo des Bermudes.

55. Selon la Puissance administrante, le Ministère de l'intérieur a particulièrement mis l'accent sur la promotion et l'expansion de la Commission de la mer des Sargasses, créée en application de la Déclaration de Hamilton sur la collaboration aux fins de la conservation de la mer des Sargasses, afin d'améliorer la gestion de l'ensemble de cette zone maritime, qui a été reconnue dans la Déclaration comme étant un écosystème hauturier important.

56. Les Bermudes continuent de promouvoir la gestion durable de leurs zones de pêche et d'améliorer leur sécurité alimentaire. Selon la Puissance administrante, des pêcheurs et des fonctionnaires ont observé que des poissons se regroupaient pour se reproduire plus tôt dans l'année, certainement en raison de l'élévation de la température de l'eau. Le gouvernement du territoire a obtenu un financement du fonds Darwin Plus (également connu sous le nom d'Overseas Territories Environment and Climate Fund) pour divers projets, consistant notamment à évaluer la biodiversité des poissons mobiles dans les eaux profondes des Bermudes et à soutenir ses priorités stratégiques en matière de conservation de la biodiversité lors de l'élaboration de mesures de protection spatiale dans le cadre du Bermuda Ocean Prosperity Programme, qui vise à encourager l'utilisation durable des ressources océaniques ainsi qu'à améliorer la surveillance des espèces non indigènes envahissantes dans les territoires britanniques d'outre-mer et à empêcher leur introduction et leur propagation.

57. En 2023, l'Association des pêcheurs des Bermudes (Fishermen's Association Bermuda) a protesté contre l'engagement pris par le gouvernement de protéger pleinement 20 % de la zone économique exclusive du territoire. En conséquence, le gouvernement a rédigé un mémorandum d'accord en consultation avec l'Association, dans lequel il a accédé à toutes les demandes de celle-ci, hormis celle relative aux 20 % de la zone économique exclusive. En novembre 2023, de nouveaux projets de cartes montrant l'aire marine protégée proposée et tenant compte des commentaires des acteurs du secteur de la pêche commerciale ont été publiés. Les zones ainsi définies permettraient de protéger les habitats de reproduction, ce qui garantirait la bonne santé des stocks halieutiques et d'autres habitats marins, de renforcer la résilience des Bermudes face aux effets des changements climatiques et de protéger les écosystèmes marins dont dépend l'industrie touristique bermudienne.

58. Environ 98 % de l'énergie électrique est fournie par une seule entreprise privée et produite exclusivement à partir de combustibles fossiles. Les 2 % restants sont produits par l'incinérateur de déchets à valorisation énergétique de Tynes Bay,

propriété du Ministère des travaux publics, qui l'exploite. En novembre 2021, le gouvernement du territoire a annoncé que l'incinérateur était dans un état critique et que le remplacement de l'ensemble des installations pourrait exiger un investissement allant jusqu'à 150 millions de dollars. La stabilisation et la remise en état de l'incinérateur ont débuté en février 2022, puis un programme de stabilisation supplémentaire d'un coût estimé à 22 millions de dollars a été approuvé par le gouvernement du territoire pour faire face aux problèmes qui ne pouvaient attendre la fin de l'opération. Dans la stratégie de développement économique qu'il a élaborée pour la période 2023-2027, le gouvernement a souligné que 85 % de l'électricité du territoire pourrait être produite à partir de sources renouvelables à l'horizon 2035.

59. Selon la Puissance administrante, la modification apportée en décembre 2017 à la loi de 1986 intitulée *Bermuda National Parks Act* a permis de protéger 16 zones supplémentaires (un peu plus de 36 hectares) dans le cadre du réseau des parcs nationaux. Par ailleurs, avec le reclassement de sept parcs en réserves naturelles, le réseau compte désormais 112 zones protégées (environ 460 hectares).

## VI. Questions militaires

60. Selon la Puissance administrante, les Bermudes disposent d'un régiment de défense de 365 soldats appelé Régiment royal des Bermudes, dont les effectifs sont composés actuellement de 238 soldats en service actif. Ce chiffre comprend 30 soldats à temps plein, les autres soldats étant des réservistes. Le Régiment est organisé en deux compagnies opérationnelles d'environ 100 soldats chacune, soutenues par une compagnie logistique et une unité d'entraînement. Avant la suspension de la conscription en 2015, il était composé de conscrits et de volontaires. La loi portant modification de la loi relative à la défense, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018, a établi que l'enrôlement volontaire était le seul moyen pour un homme ou une femme de s'engager dans le Régiment. À l'issue d'un examen stratégique mené au premier semestre de 2018, le Régiment a défini un objectif en matière d'effectifs, qui a été révisé en 2020 et fixé à 420 militaires. Les objectifs principaux du Régiment sont les suivants : protéger sa propre force et fournir une aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe.

61. En 2020, la première officière du Régiment royal des Bermudes à exercer cette fonction depuis trois décennies a été l'une des deux militaires du Régiment à suivre une formation de huit semaines à l'Académie royale militaire de Sandhurst (Royaume-Uni).

62. Le Régiment collabore régulièrement avec les gouvernements de pays étrangers et leurs armées, notamment le Canada, les États-Unis et la Jamaïque, et apporte son concours aux opérations de secours en cas de catastrophe menées dans d'autres territoires administrés par le Royaume-Uni.

63. En février 2020, l'unité maritime des services de police (Bermuda Police Service Maritime Unit) et l'unité navale du Régiment (Royal Bermuda Regiment Boat Troop) ont fusionné pour former une unité de garde-côtes rattachée au Régiment (Royal Bermuda Regiment Coast Guard). Cette dernière a pour mission de mener des patrouilles maritimes littorales et des opérations de surveillance, conformément à la loi de 2018 sur les unités de garde-côtes (*Defence (Coast Guard Unit) Amendment Act*).

## **VII. Relations avec les organisations et les partenaires internationaux**

64. Le territoire est membre associé de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et du Marché commun des Caraïbes et membre du Groupe d'action financière des Caraïbes, créé dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent. En 2023, le gouvernement du territoire a annoncé son intention de devenir membre à part entière de la CARICOM. L'Agence du renseignement financier des Bermudes (Financial Intelligence Agency of Bermuda) est membre du Groupe Egmont des cellules de renseignement financier, et l'Autorité monétaire du territoire est membre d'organismes internationaux et régionaux de réglementation financière, notamment l'Association internationale des contrôleurs d'assurances, l'Organisation internationale des commissions de valeurs et le Groupe des superviseurs des centres financiers internationaux. Le territoire est également membre de l'association de protection des tortues marines Sea Turtle Conservancy, du Forum Caraïbes-États-Unis sur la coopération en matière de sécurité, de la Confédération syndicale internationale, de l'Organisation internationale de police criminelle et du Comité international olympique.

## **VIII. Statut futur du territoire**

### **A. Position du gouvernement du territoire**

65. Les faits nouveaux concernant le statut futur des Bermudes sont exposés dans la section I ci-dessus.

### **B. Position de la Puissance administrante**

66. En 2023, le Conseil ministériel conjoint Royaume-Uni-territoires d'outre-mer a tenu deux réunions à Londres, les 11 et 12 mai et les 14 et 15 novembre, pendant lesquelles la Puissance administrante a accueilli les représentants des gouvernements de ses territoires d'outre-mer.

67. Dans le communiqué adopté à la réunion tenue en mai, le Gouvernement britannique et les dirigeants des territoires d'outre-mer ont rappelé que le principe de l'égalité des droits des peuples et le droit de ceux-ci à disposer d'eux-mêmes, inscrits dans la Charte des Nations Unies, s'appliquaient aux peuples des territoires d'outre-mer. Ils ont réaffirmé qu'il importait de promouvoir le droit des peuples des territoires à disposer d'eux-mêmes, ce qui relevait de la responsabilité collective de l'ensemble du Gouvernement britannique.

68. Le Gouvernement britannique et les dirigeants des territoires d'outre-mer ont dit qu'ils étudieraient plus avant les moyens d'aider ces territoires à continuer de bénéficier de l'appui de la communauté internationale pour se défendre contre des revendications de souveraineté hostiles. Le Royaume-Uni continuerait également d'appuyer les demandes de retrait de la liste présentées par les territoires non autonomes dont la population permanente en exprimerait le souhait.

69. Dans la déclaration commune publiée le 14 décembre 2023 à l'issue de la réunion de novembre, le Gouvernement britannique et les dirigeants des territoires d'outre-mer ont indiqué que le Royaume-Uni aiderait les gouvernements démocratiquement élus de ces territoires, s'ils le souhaitaient, à assumer de nouvelles responsabilités, dans le cadre d'une plus grande autonomie, ainsi que les obligations

qui les accompagnent. Le Royaume-Uni prendrait ces mesures conformément à sa responsabilité souveraine et au droit international, tout en veillant au respect des obligations découlant de la Charte des Nations Unies et des conventions internationales applicables, ainsi que de la constitution de chaque territoire d'outre-mer.

70. Le 10 octobre 2023, à la 8<sup>e</sup> séance que la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) a tenue durant la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale, le représentant du Royaume-Uni a déclaré que le Gouvernement britannique entretenait avec ses territoires d'outre-mer des relations modernes fondées sur le partenariat, des valeurs communes et le droit du peuple de chaque territoire de choisir de rester britannique.

71. Le représentant a indiqué que ces territoires étaient largement autonomes sur le plan interne, sous la seule réserve que le Royaume-Uni conservait les pouvoirs lui permettant de s'acquitter de ses obligations au regard du droit international. Le Conseil ministériel conjoint se réunissait chaque année pour suivre et faire avancer les priorités collectives, telles que la protection de l'environnement, et le Royaume-Uni s'engageait à aider les territoires à les concrétiser tout en assumant ses responsabilités, notamment en matière de sécurité. Le Gouvernement britannique fournissait un appui financier et technique permettant de renforcer les capacités et la résilience locales, et divers projets d'infrastructure étaient en cours (voir [A/C.4/78/SR.8](#)).

## IX. Décision prise par l'Assemblée générale

72. Le 7 décembre 2023, l'Assemblée générale a adopté la résolution [78/88](#) sans l'avoir mise aux voix, en se fondant sur le rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux sur ses travaux de 2023 ([A/78/23](#)) et sur la recommandation formulée ultérieurement par la Quatrième Commission. Dans cette résolution, l'Assemblée générale :

a) Réaffirme le droit inaliénable du peuple des Bermudes à l'autodétermination, conformément à la Charte des Nations Unies et à sa résolution [1514 \(XV\)](#) contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux ;

b) Réaffirme que, s'agissant de la décolonisation des Bermudes, le principe de l'autodétermination est incontournable et qu'il constitue aussi un droit fondamental consacré par les conventions pertinentes relatives aux droits de l'homme ;

c) Réaffirme également qu'en fin de compte, c'est au peuple des Bermudes lui-même qu'il appartient de déterminer librement son futur statut politique, conformément aux dispositions applicables de la Charte, de la Déclaration et de ses résolutions sur la question et, à cet égard, demande à la Puissance administrante d'agir en coopération avec le gouvernement du territoire et les organes compétents du système des Nations Unies pour mettre au point des programmes d'éducation politique dans le territoire afin de faire prendre conscience à la population de son droit à l'autodétermination, compte tenu des différents statuts politiques légitimes envisageables sur la base des principes clairement définis dans sa résolution [1541 \(XV\)](#) et ses autres résolutions et décisions en la matière ;

d) Souligne l'importance du rapport de la Commission pour l'indépendance des Bermudes de 2005, qui examine de près les faits entourant l'indépendance, et continue de regretter que les plans d'organisation de réunions publiques et de

présentation d'un livre vert à l'Assemblée puis d'un livre blanc exposant les propositions politiques en faveur de l'indépendance des Bermudes ne se soient pas encore concrétisés ;

e) Souligne également la nécessité, pour le bien du territoire, de renforcer davantage l'application des principes de bonne gouvernance, de transparence et de responsabilité dans les instances gouvernantes ;

f) Prie la Puissance administrante d'aider le territoire à mener à bien des activités d'éducation et de sensibilisation de la population, conformément à l'alinéa *b* de l'Article 73 de la Charte, et invite à cet égard les organismes compétents des Nations Unies à fournir une assistance au territoire s'il en fait la demande ;

g) Se félicite de la participation active du territoire aux travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ;

h) Souligne que le territoire devrait continuer de participer aux activités du Comité spécial, notamment aux séminaires régionaux, afin que le Comité puisse disposer d'informations à jour sur le processus de décolonisation ;

i) Souligne également qu'il importe que le Comité spécial soit informé des vues et des souhaits du peuple des Bermudes et comprenne mieux sa situation, y compris la nature et la portée des arrangements politiques et constitutionnels existant entre les Bermudes et la Puissance administrante ;

j) Demande à la Puissance administrante de prendre pleinement part et de coopérer sans réserve aux travaux du Comité spécial afin d'assurer l'application des dispositions de l'alinéa *e* de l'Article 73 de la Charte ainsi que de la Déclaration et afin de donner au Comité des avis au sujet de l'application des dispositions de l'alinéa *b* de l'Article 73 de la Charte relatives au renforcement de la capacité des Bermudes de s'autoadministrer, et encourage la Puissance administrante à faciliter l'envoi de missions de visite et de missions spéciales dans le territoire ;

k) Réaffirme qu'en vertu de la Charte, il incombe à la Puissance administrante de promouvoir le développement économique et social du territoire et de préserver son identité culturelle, et demande à la Puissance administrante de s'employer activement à obtenir et utiliser efficacement toute l'assistance possible, dans le cadre d'arrangements tant bilatéraux que multilatéraux, en vue de renforcer l'économie du territoire ;

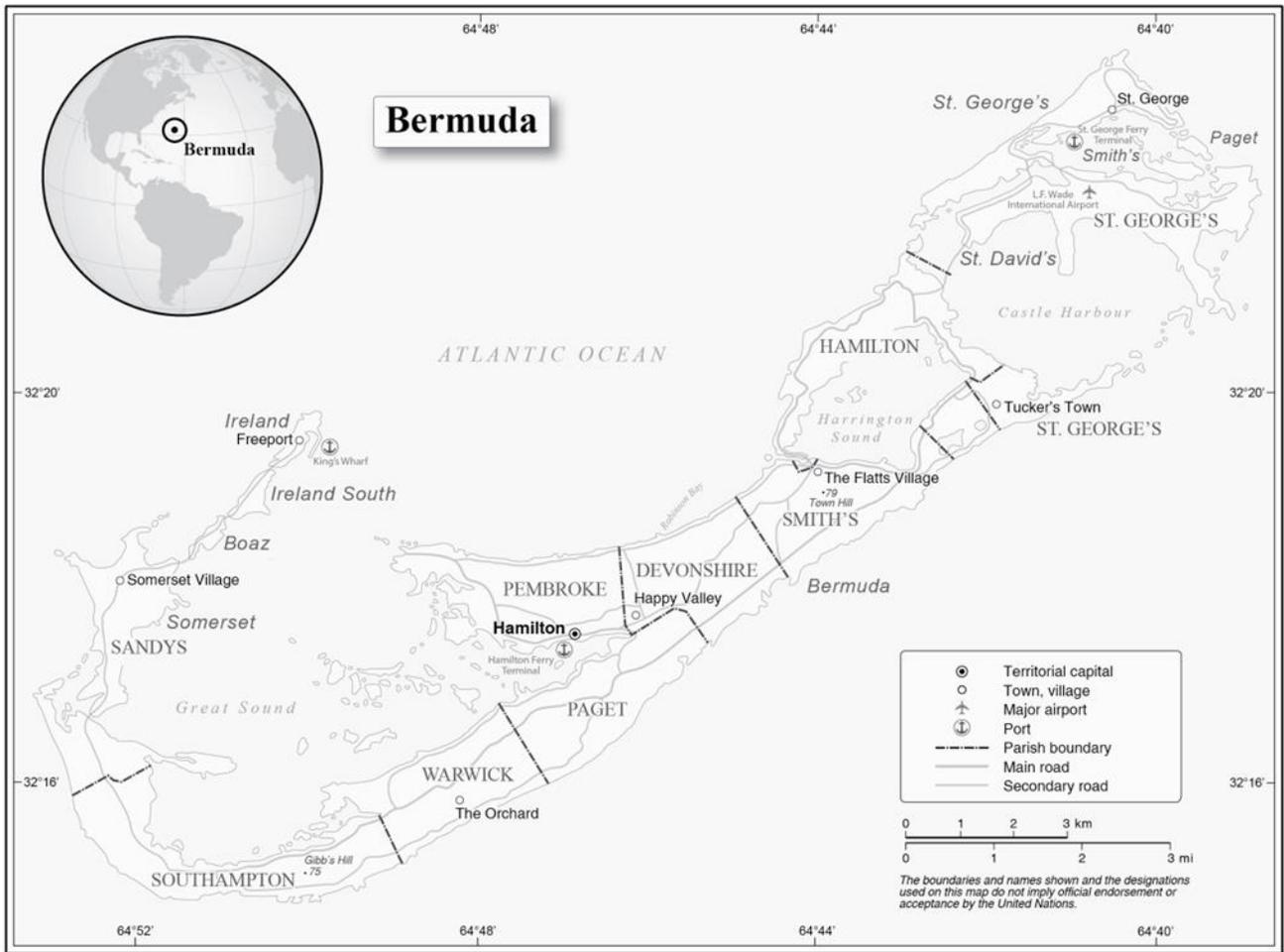
l) Prend en considération le Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les objectifs de développement durable, souligne qu'il importe de stimuler le développement économique et social durable du territoire, en encourageant une croissance économique soutenue, partagée et équitable, en ouvrant des perspectives à tous, en réduisant les inégalités, en améliorant les conditions de vie de base, en favorisant un développement social équitable pour tous et en promouvant une gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes qui contribue, notamment, au développement économique, social et humain, tout en facilitant la conservation, la régénération et la reconstitution des écosystèmes ainsi que la résilience face aux nouveaux défis, et engage vivement la Puissance administrante à s'abstenir de mener des activités illicites, néfastes et improductives qui vont à l'encontre des intérêts du peuple du territoire, y compris de se servir du territoire comme centre financier international ;

m) Prie le territoire et la Puissance administrante de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'environnement du territoire et le préserver de toute dégradation, et demande de nouveau aux institutions spécialisées compétentes de continuer à surveiller l'état de l'environnement dans le territoire et de fournir à celui-ci une assistance en conformité avec leur règlement intérieur ;

n) Prie le Comité spécial de poursuivre l'examen de la question des Bermudes et de lui présenter, à sa soixante-dix-neuvième session, un rapport sur cette question et sur l'application de la résolution.

Annexe

Carte des Bermudes



Map No. 1423 Rev. 2 UNITED NATIONS  
June 2016

Department of Field Support  
Geospatial Information Section (formerly Cartographic Section)